

Communiqué de presse - 28.08.2020

Le Centre de musique baroque ouvre l'Hôtel des Menus-Plaisirs pour la 37^e édition des Journées européennes du patrimoine

Visites libres, visites guidées, ateliers autour de la gravure musicale, répétition de la Maîtrise : le Centre de musique baroque de Versailles ouvre les portes de l'Hôtel des Menus-Plaisirs le samedi 19 septembre 2020, à l'occasion des Journées du patrimoine.



© Pierre Grosbois

L'Hôtel des Menus-Plaisirs, construit entre 1741 et 1748, logeait initialement l'administration des Menus-Plaisirs du roi en charge d'organiser les plaisirs culturels du roi et de la cour. Il abritait les accessoires et décors utilisés pour les représentations de théâtre et d'opéra données à la cour de Versailles. Le 5 mai 1789, les bâtiments sont choisis pour accueillir la cérémonie d'ouverture des États-Généraux, qui deviendront par la suite « Assemblée nationale » : la Révolution française est en marche. Deux votes majeurs changent alors le cours de l'histoire et feront de ce lieu le berceau de la citoyenneté française : l'abolition des privilèges (4 août 1789) et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789).

Depuis 1996, l'Hôtel des Menus-Plaisirs renoue avec sa vocation d'origine et abrite le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) dont la mission est de faire rayonner la musique baroque française dans le monde.

Programme • Samedi 19 septembre 2020

14h-18h Visites libres de l'Hôtel des Menus-Plaisirs

14h30-17h30 Visites guidées de l'Hôtel des Menus-Plaisirs

15h15 / 16h15 / 17h15 Ateliers : l'édition musicale, de la source à la partition

16h Répétition publique de la Maîtrise du CMBV

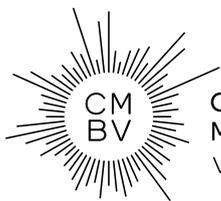
Gratuit, entrée libre

Contact presse

Camille CELLIER
Responsable
communication
+33 (0)1 39 20 78 24
ccellier@cmbv.com

Hôtel des Menus-Plaisirs
22 avenue de Paris
CS 70353 • 78035 Versailles Cedex

Tél. : +33 (0)1 39 20 78 10
Fax : +33 (0)1 39 20 78 01
contact@cmbv.com • www.cmbv.fr



**CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE**
Versailles

Programme détaillé

14h-18h : visites libres de l'Hôtel des Menus-Plaisirs

14h30-17h30 : visites guidées de l'Hôtel des Menus-Plaisirs

L'Hôtel des Menus-Plaisirs, construit entre 1741 et 1748, logeait initialement l'administration des Menus-Plaisirs du roi en charge d'organiser les plaisirs culturels du roi et de la cour. Il abritait les accessoires et décors utilisés pour les représentations de théâtre et d'opéra données à la cour de Versailles. Le 5 mai 1789, les bâtiments sont choisis pour accueillir la cérémonie d'ouverture des États-Généraux, qui deviendront par la suite « Assemblée nationale » : la Révolution française est en marche. Deux votes majeurs changent alors le cours de l'histoire et feront de ce lieu le berceau de la citoyenneté française : l'abolition des privilèges (4 août 1789) et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789).

Depuis 1996, l'Hôtel des Menus-Plaisirs renoue avec sa vocation d'origine et abrite le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) dont la mission nationale est de redécouvrir et de valoriser le patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles. À travers ses activités de recherche, d'édition, de formation, de production de concerts et de spectacles, ses actions éducatives, artistiques et culturelles et la mise à disposition de ses ressources, le CMBV s'engage plus que jamais à explorer ce patrimoine oublié et à le faire rayonner en France et dans le monde.

Des animations complètent les visites : moments musicaux, découverte d'un atelier de gravure musicale, etc.

15h15 / 16h15 / 17h15 : ateliers « l'édition musicale, de la source à la partition »

Depuis 1992, le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) poursuit un vaste programme d'édition musicale axé sur les œuvres du patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles. Son catalogue de partitions compte plus de 2 000 œuvres vocales, instrumentales, orchestrales ou scéniques, depuis les musiciens du règne de Louis XIII au début du XVII^e siècle jusqu'à la Révolution Française.

Cet atelier d'une vingtaine de minutes, animé par un graveur du pôle Editions, vous invite à découvrir le travail de gravure musicale, à partir de différents documents originaux des XVII^e et XVIII^e siècles pour aboutir à la partition utilisée par les musiciens.

16h : répétition publique de la Maîtrise du CMBV

Dès sa création en 1987, le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) s'est doté d'un chœur, Les Pages & les Chantres, dont l'effectif évoque celui de la Chapelle royale sous le règne de Louis XIV et dont l'une des missions principales est la valorisation de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles.

Au sein de cette Maîtrise cohabitent intimement projet pédagogique et projet musical. Une cinquantaine d'enfants en classes à horaires aménagés de l'Education Nationale, du CE1 à la 3^e, scolarisés à l'Ecole Wapler et au Collège Rameau, suivent un cursus spécifique au CMBV de technique vocale, solfège, chœur, déchiffrage et interprétation. Au collège, les Pages se produisent en concerts publics aux côtés des Chantres, adultes en formation professionnelle supérieure. Les Pages & les Chantres sont programmés dans les plus grands festivals de musique baroque, français ou étrangers, sous la direction de leur chef permanent Olivier Schneebeil et sous la direction de chefs associés. Ils ont réalisé une vingtaine d'enregistrements discographiques.

Cette répétition publique vous permettra d'écouter les enfants maîtrisiens du CMBV (CM2 et 6^e), sous la direction de leur chef-assistant Clément Buonomo, accompagnés par Sylvie Eymard-Goueffon. Elle sera consacrée à des pièces de musique chorale française, XVII^e et XX^e siècles.

Le Centre de musique baroque de Versailles

Emblématique du mouvement du « renouveau baroque », le Centre de musique baroque de Versailles est créé en 1987 pour redécouvrir et valoriser le patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles dans le monde. Il met en œuvre des activités de recherche, d'édition, de formation vocale et instrumentale, de production artistique et d'actions culturelles avec ses partenaires, et met à leur disposition une diversité de ressources.